



Organisme notifié n° 0071
DDC/72/B110582-D1-1

DECISION n° F-01-A-022 du 26 novembre 2001

ADDITIF n° 1 au CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE

n° 99.00.620.042.0 du 18 août 1999

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique FEMA Electronic types B2000, qui diffère du type faisant l'objet du certificat précité par :

- la possibilité d'être équipé d'un dispositif récepteur de charge de dimensions 900 mm x 1100 mm, dans sa version avec un seul capteur.
- la possibilité de comporter un convoyeur de bagages à bande, incliné par rapport au châssis fixé sur le capteur.
- le fait que lorsque l'instrument est incorporé dans un ensemble destiné au pesage de bagages dans un aéroport, le châssis recevant le dispositif de charge peut être équipé de roulettes destinées à extraire hors de son logement et temporairement l'ensemble du récepteur de charge pour satisfaire aux exigences de sécurité des aéroports.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Le Directeur Général

Marc MORTUREUX

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37

LABORATOIRES DE TRAPPES
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr
Siret 313 320 244 00012
NAF 743 B

BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB 70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB 45